

LE ROLE DE LA SCHOLA

IL existe, parmi plusieurs autres, deux façons extrêmes, assez répandues, de parler de la schola : l'exalter inlassablement et pour ainsi dire ne voir que par elle; ou bien la décrier systématiquement et tendre, en somme, à l'éliminer. Il y a vingt-cinq ans, qui disait : « chant à l'église » entendait en général : « chorale paroissiale »; un pasteur était satisfait lorsque sa tribune se peuplait, chaque dimanche, d'une honnête formation de chanteurs et l'on vantait volontiers les mérites de telle ou telle paroisse dont la chorale faisait merveille; et il n'est pas exclu que, de nos jours encore, tel vicaire déclarant qu'il est, dans sa paroisse, chargé de la liturgie, s'entendre répondre : « Ainsi donc, vous avez une belle chorale? » A l'inverse, plus d'un curé se pose, pour y répondre négativement, la question de l'opportunité d'une schola à ses offices : il chante, l'assemblée répond, cela suffit; la schola, aussi bien, pense-t-il, n'existait pas dans l'Eglise ancienne : elle s'est développée abusivement au détriment du chant des fidèles; et d'ailleurs la fameuse mauvaise tenue des choristes, leur bavardage, leur esprit de clan, leur indifférence liturgique, est-ce là vraiment une simple déformation et ne faut-il pas y voir, bon gré mal gré, quelque inéluctable loi du genre ?

Et devant des positions aussi irréductibles en apparence, on se prend à s'interroger si la schola, née, au bout du compte, comme une espèce de pis-aller, comme un produit de remplacement, de l'incapacité où se trouva un jour l'assemblée de tout chanter, ne porte pas en elle, de ce fait, un signe de contradiction et ne se voit pas condamnée au triste privilège de convoquer à jamais d'inexorables maléfices. Faut-il admettre enfin que la schola, qui s'exprime grâce à la langue de ceux qui la composent, en vient à être contrainte de se laisser enfermer dans la même alternative célèbre qu'Esopé assignait à cet organe ? N'y a-t-il pas, dans son cas, un recours qui lui permette d'échapper à la rigueur d'un tel dilemme ?

Si, bien entendu. Et nous aurons à montrer que, si la première conception à laquelle nous faisons allusion procède d'une optique erronée qui considère la schola comme une formation

isolée, alors que son insertion dans l'ensemble du contexte paroissial lui donne seule sa véritable valeur, la seconde, elle, pèche par ignorance ou inintelligence de l'esprit de la liturgie et de ses lois profondes, en même temps qu'elle introduit de plain-pied au domaine de l'utopie, de l'illusion et de la chimère.

En réalité, c'est en dressant l'inventaire des ressources de la schola et des points d'application du rôle qu'elle doit jouer dans la célébration liturgique que nous verrons peu à peu s'en dessiner les contours authentiques : réalité fonctionnelle entre toutes, elle nous révélera sa nature profonde et son utilité irremplaçable à mesure que nous découvrirons et définirons la fonction qu'il convient de lui attribuer. Conscient de n'apporter ici aucune idée nettement originale ni même absolument personnelle, tant et tant ces réflexions ont été reprises et débattues en tous sens au cours de nos rencontres et de nos travaux, je laisserai moins attendre de cet exposé les lumières d'une innovation que je ne lui assignerai les limites d'une mise en place; si son éclat s'en trouve compromis, puisse-t-il du moins y gagner en précision. Nous rechercherons donc en premier lieu quelles sont, quelles doivent être les fonctions de la schola, ce qui nous conduira nécessairement à examiner ensuite un certain nombre d'exigences internes qui découlent de là à son sujet.

I. — FONCTIONS DE LA SCHOLA

Il semble possible de ramener à trois chefs principaux les attributions de la schola : il lui appartient d'entraîner et de former le chant de l'assemblée, d'alterner avec celle-ci et de lui répondre, enfin d'assumer seule les chants qui lui reviennent en propre.

1) *Entraîner l'assemblée.*

La schola doit infuser au chant de l'assemblée son style et sa qualité. Un *Amen*, un *Et cum spiritu tuo* peuvent être chantés — ou récités — de façon languissante ou murmurante; ils peuvent aussi manifester et susciter, par leur élan, leur articulation, leur dynamisme, la foi enthousiaste du peuple des baptisés : pour leur communiquer et entretenir en eux rythme et vigueur, l'influence de la schola, indépendamment de toute « répétition » d'ensemble, dont le bénéfice tend à aller en s'atténuant, influence

qui agira comme un stimulant et comme un ferment, sera décisive. Je choisis cet exemple élémentaire, qui s'applique aux premières réponses relevant de l'assemblée, pour faire entrevoir l'importante orientation de ce que j'ai ici en vue. Chacun sait que l'attrait extérieur d'une célébration liturgique, gage éloigné mais indiscutable d'une participation plus nombreuse et d'une adhésion plus profonde, est fortement tributaire de l'allure, de la cadence, du style des chants. Il suffira, pour s'en convaincre, de transposer ce que nous venons de dire d'un *Amen* au « cas » du *Sanctus* XVIII ou du *Credo* III : telle manière traînante, mourante de les chanter incite au sommeil ou à la fuite, alors qu'un rythme nerveux et joyeux (oui, il faut joyeusement chanter le *Sanctus* « des morts »!) leur assure une vertu de contagieuse exaltation.

Inutile d'insister davantage : quiconque a l'expérience d'une tâche pastorale est intimement persuadé de l'intérêt profond d'une qualité soutenue pour ces chants de l'assemblée, qui reviennent de place en place au long de la célébration et peuvent agir sur sa cadence à la façon d'un tremplin. Or, de cette qualité, la schola peut et doit être le principal artisan. Elle est en effet essentiellement, par définition, un groupe de chanteurs formés, plus exercés en tout cas que les autres, et qui ont des occasions plus nombreuses et régulières de s'entraîner au chant. Or il en va du chant comme des autres techniques : plus on le pratique et plus il exige de travail, sous peine de se déformer ou de s'affadir. Croire que l'on a une fois pour toutes éduqué une collectivité chantante est un leurre : il faut constamment intervenir à nouveau et toujours recommencer, tout comme un pianiste virtuose doit reprendre des gammes et le travail détaillé de chaque trait après chaque exécution d'un concerto. Exercer l'assemblée dimanche après dimanche étant, dans bon nombre de cas, pratiquement impossible, c'est précisément la schola qui assumera cette mission d'entretien et de relance : pensant à bien chanter, le voulant, appliquant son attention à la prononciation, à la justesse, à la précision des intervalles, toutes notions fondamentales mais que l'on ne peut rappeler à chaque fois, elle contraindra, pour ainsi dire, l'assemblée à la suivre et à l'imiter; en connivence avec son chef, dont les gestes commanderont l'ensemble chantant, elle donnera le ton en tous domaines, musical mais aussi religieux : elle introduira progressivement l'assemblée plus avant dans la pénétration de l'action sacrée, du mystère célébré, assurant par contamination à sa supplication ou à son action de grâces une authenticité toujours plus grande procédant d'une expression toujours plus belle.

Tels semblent apparaître les principes. Sur le plan des applica-

tions très pratiques, il y aurait de multiples distinctions à introduire, notamment entre paroisses de campagne et paroisses de ville. Dans certains cas, l'assemblée se composant de quelques dizaines de fidèles, la schola sera presque réduite aux proportions d'un organe témoin; mais là encore, en fonction de ce que nous venons de dire, il sera permis d'attendre un bénéfice non négligeable de l'appoint de quelques chanteurs de bonne volonté, qui acceptent de recevoir une formation religieuse et technique régulière afin d'en faire profiter les autres.

Ailleurs se posera le problème de la multiplicité des messes; et c'est un obstacle auquel ont assez communément à s'affronter les paroisses de moyenne ou de grande importance numérique. Cette difficulté paraît avoir des racines d'ordre à la fois psychologique et technique. Les premières se réfèrent à une certaine conception de la chorale comme caste fermée, détentrice de privilèges inaliénables, consciente de sa valeur et assez suffisante au demeurant, qui assure chaque dimanche « sa » messe dont il est bienséant de la féliciter périodiquement et en dehors de laquelle il serait fort déplacé de lui demander quelque service que ce soit; nous aurons l'occasion de considérer tel moyen pratique de battre en brèche cette mentalité; mais il est possible d'affirmer que, les progrès de la pastorale liturgique aidant, semblable état de choses appartient aujourd'hui et appartiendra de plus en plus à ce que l'on est convenu d'appeler une espèce en voie de disparition.

Techniquement, l'objection peut apparaître plus sérieuse. Un groupe de chanteurs forme un ensemble cohérent et indivisible, qui a besoin d'être au complet pour s'acquitter de sa fonction chantante; si l'on veut demander à ceux qui le composent de se répartir entre les différentes messes d'un dimanche matin, par exemple, le résultat s'en ressentira en mal tant à la messe principale qu'aux messes « secondaires ». C'est entre guillemets que j'emploie ce dernier mot; car il importe évidemment de réagir contre l'état de choses qu'il tendrait à accréditer : si un curé doit se garder de rendre les messes lues plus attirantes que la messe solennelle, au point que celle-ci en arrive à être désertée, il serait tout aussi fâcheux qu'elle fût la seule sur laquelle portât l'effort pastoral : cet effort doit au contraire être étendu à toutes les messes de la paroisse, tout en maintenant à la messe solennelle son caractère privilégié, mais de façon cependant qu'il n'y ait pas, entre les unes et les autres, de contraste de durée ou d'attrait liturgique trop accusé; toutes doivent nourrir efficacement ceux qui y participent.

C'est ici précisément qu'apparaît le besoin d'une schola, même en formation réduite, pour assurer une participation vivante. Les

enfants de chœur, par exemple, s'arrangent pour assurer le service de toutes les messes; pourquoi les chanteurs ne se distribueraient-ils pas également en petits groupes d'une messe à l'autre, quitte à se retrouver tous, s'ils sont capables de cet effort — et la supposition n'est pas chimérique — à la messe solennelle? Ces petits groupes pourraient être fixes, à telle ou telle messe; il appartiendrait au maître de chapelle de les constituer, en tenant compte des possibilités de chacun, de façon à leur assurer autonomie et homogénéité; ils aborderaient un répertoire proportionné à leurs moyens; ils assureraient au dialogue parlé son ton, sa vigueur et sa cadence; ils maintiendraient aux récitations, comme le *Confiteor* ou le *Pater*, une fermeté et un rythme satisfaisants. Puisqu'il s'agit, par hypothèse, d'une paroisse nombreuse, la schola devrait pouvoir supporter cette forme de segmentation. Quant au maître de chapelle lui-même, il se trouverait aussi probablement astreint à assurer en personne ses services à chaque messe, un peu comme le sacristain ou l'organiste, à moins qu'il ne se trouve un suppléant compétent : car les problèmes de direction sont d'autant plus délicats que les ensembles chantants sont plus fragiles.

En ayant l'air de promouvoir une innovation, je n'ai fait en réalité que rapporter une expérience. Car le type de solution que je viens de décrire se trouve réalisé, à ma connaissance, au moins dans une ville importante de l'Ouest : ce qui prouve, d'une part, que la formule n'est pas utopique et qu'elle est capable, d'autre part, d'apporter à des choristes une rare conscience de la plénitude de leur rôle, leur faisant apparaître qu'ils sont au service de la liturgie et qu'ils ont pour mission d'en faciliter la pénétration aux fidèles. Signalons cependant au passage que le maître de chapelle de la cathédrale à laquelle il est fait ci-dessus allusion, qui est prêtre, et même chanoine, assure personnellement la direction de tous les chants de la matinée et, de ce fait, célèbre lui-même la messe, chaque dimanche, à six heures du matin.

Nous pourrions rapprocher de ce témoignage celui de telle autre ville, de l'Ouest elle aussi, où les chorales de toutes les paroisses se réunissent une fois par mois pour convenir d'un programme commun, de façon à unifier l'effort d'éducation; s'il arrive que des fidèles changent d'église d'un dimanche sur l'autre, ils retrouvent le même style liturgique. Qu'il suffise de retenir ici pour conclusion provisoire qu'un effort généreux se justifie parfaitement sur un terrain d'une importance aussi capitale — et qu'il porte ses fruits; et que l'imagination alliée au dévouement vient à bout de bien des obstacles réputés jusque-là insurmontables.

2) *Alterner avec l'assemblée.*

Entraîneuse de l'assemblée, la schola en est aussi le partenaire; et si la première de ces obligations est la plus fondamentale, celle que nous mentionnons à présent ne laisse pas de revêtir une réelle importance. La messe n'est ni un monologue ni un dialogue; et nos présentes assises s'efforcent assez de distribuer à chacun son dû pour qu'il soit inutile d'y insister ici; mais, dans cette distribution, la schola est partie prenante. Il serait facile de justifier cette affirmation à partir de la simple réaction esthétique d'un paroissien moyen : dans les messes où il n'y a pas de schola, le chant se réduit à une alternance entre un soliste et la foule; force est bien alors de convenir que, dès que l'on exécute plus de deux chants, il se dégage de là une impression d'indéniable lourdeur — et ceci même dans les circonstances, parfois observables, où le soliste possède une voix juste et agréable. La valeur de prière du chant se trouve gravement compromise, on sent plus ou moins confusément qu'il y manque un élément structurel. Et ceci constitue une indication et une orientation.

Nous verrons qu'il y a dans ce sens, émanant de l'économie de l'assemblée liturgique, des requêtes plus profondes. Mais nous pouvons retenir que même les chants qui sont l'affaire de l'assemblée supposent une alternance, qu'indiquent d'ailleurs les livres liturgiques : d'une façon générale, un *Gloria* ou même un *Credo* chantés intégralement, de bout en bout, par une nef engendrent un sentiment de fatigue, voire de laideur; au lieu qu'une phrase chantée suivie d'un repos permettra de reprendre souffle et de repartir avec un nouvel élan. Mais il est rarement possible de faire dialoguer entre elles les deux moitiés d'une nef : le chant de ces demi-chœurs, moins fourni et partant plus timide, y perdrait notablement et fâcheusement en vigueur et en nervosité. Ainsi la bonne solution paraît-elle être, dans l'état actuel des choses, le dialogue entre la schola, groupe de chanteurs expérimentés, et l'assemblée, masse vocale cohérente et sonore; formule qui, remarquons-le, présentera l'avantage supplémentaire de favoriser de façon éminente cette éducation par osmose, que nous préconisons tout à l'heure, de l'assemblée par la schola, celle-ci intervenant une phrase sur deux pour maintenir ou rétablir le mouvement et le rythme convenables.

Dialogue encore, celui qui s'établira entre la nef et la schola à l'intérieur d'un psaume, d'une hymne ou d'un cantique. La forme la plus couramment adoptée ici sera du type responsorial, l'assemblée reprenant antienne ou refrain d'abord chantés

par la schola, tandis que celle-ci se réservera les versets et les couplets. Un soliste, sans doute, peut remplir cet office; mais, comme nous le disions, il faut alors que le soliste soit bon, et, même en ce cas, cette monotonie peut quelquefois engendrer une lassitude. Il s'y mêle encore des questions de convenance, malaisées à définir en des termes précis mais qu'un instinct liturgique avisé et une sensibilité musicale sûre découvriront sans peine : tel chant se prête mieux à l'intervention d'un soliste, tel autre réclame le concours de la schola¹. En tout état de cause, ne perdons jamais de vue que la variété est un ressort pédagogique de valeur pour contribuer à soutenir l'attention.

La schola, dans ces occasions, pourra, bien entendu, lorsque les chants s'y prêteront, les interpréter en polyphonie, enrichissant ainsi de ses accents propres la monodie de l'assemblée. Elle peut même faire appel, en plus de l'orgue, au concert des autres instruments. L'assemblée liturgique met alors en œuvre toutes ses ressources sonores : symphonie sacrée où l'unisson de la foule succède au solo des ministres et rejoint la polyphonie de la chorale orchestrée par les instruments; image somptueuse de l'union des âmes, hommage plus éclatant rendu au Dieu digne de toute louange. Les compositeurs religieux ont à tenir compte de ces considérations, à notre époque où se multiplient les grands rassemblements liturgiques : cette remarque sort de notre sujet, mais je tenais à la faire, une fois de plus, au passage.

3) *Assurer seule les chants qui lui reviennent.*

Sous l'aspect de son rôle que nous venons de caractériser, la schola, annonçant le verset du psaume, se présente, en quelque sorte, comme l'interprète du message révélé, auquel les autres fidèles affirment leur adhésion par le chant de l'antienne; cette fonction la situe au cœur de l'assemblée chantante, promotrice de sa prière, caution de sa participation active à la liturgie. Mais une autre tâche encore lui est dévolue, non moins exigeante, plus précieuse encore peut-être : assurer seule les chants qui lui sont réservés. Quelques précisions vont être ici indispensables.

1. Il est à observer que certains chants actuels de la messe, par exemple le Graduel, sont la décadence et la déformation de lectures faites par un soliste. Le soliste présente l'avantage de pouvoir déclamer de façon intelligible, à condition qu'il soit plus proche de la lecture que du chant (« vicinior sit legentis quam canentis ») (cf. les προκειμένα de la liturgie byzantine). Les Psaumes du P. Gelineau gagnent à cette déclamation par un soliste.

Certains chants appartiennent de toute nécessité à l'assemblée, alors que d'autres sont évidemment le fait de la schola. L'ennui est que l'on a longtemps vécu, sur ce point, dans l'incohérence et dans l'anarchie. Illustrons cet inconvénient par un seul exemple : le fait que le *Sanctus* soit l'acclamation de l'assemblée unanime par excellence est une découverte — ou une redécouverte — toute récente; et pourtant cette mise au point éclaire singulièrement la compréhension de la liturgie eucharistique. Or, si l'on confronte avec un répertoire communément en usage, et qui s'est constitué en des époques où les choses étaient senties de façon différente, l'insistance qu'apporte l'Instruction *De musica sacra*, au paragraphe b) de son article 25, à réserver à l'assemblée le chant de ce même *Sanctus*, nous ne pouvons échapper au sentiment d'un certain malaise. Est-il même sûr que les rubriques aient toujours été élaborées dans un état d'esprit en accord avec ces préoccupations ?

Pour échapper au risque de confusion, il paraît avant tout hautement souhaitable que le clergé soit exactement informé des questions mêmes que la présente session du C.P.L. s'est donné pour objectif d'élucider : à vrai dire, cet enseignement liturgique concernant les rôles dans l'assemblée paraît plus urgent encore qu'une formation purement musicale. Répétons-le, tout ne sera pas ainsi résolu; mais on y verra plus clair. S'il est établi que le chant du *Sanctus* revient à l'assemblée, la schola cessera de travailler des *Sanctus* musicalement développés et portera ailleurs ses efforts; si le chant d'offertoire doit trouver, comme y invite l'Instruction *De musica sacra* (art. 27, B), sa valeur d'antienne, la schola s'appliquera à apprendre, pour alterner avec la foule, des versets qu'elle pourra habiller de polyphonie. Inutile de multiplier les exemples : la schola sera amenée à reconnaître qu'une partie de son répertoire « traditionnel » est devenu caduc, dans le même temps qu'elle découvrira avec émerveillement les nouvelles et riches possibilités dont la carrière s'ouvre largement à elle; loin d'envisager sottement d'aller à contre-courant d'une aussi forte poussée, elle y prendra, au contraire, la place qui lui revient, en tête.

L'éventail des possibilités nouvelles est trop large pour être examiné en détail dans le cadre de cet exposé; aussi bien s'agit-il souvent de données d'ordre expérimental, pour ainsi dire, qui relèveraient plutôt du domaine d'un « carrefour » : faut-il songer à des *propres* polyphoniques? Faut-il alterner antienne en chant grégorien et antienne polyphonique? Faut-il réserver le chant d'entrée à l'assemblée, pour lui permettre de marquer dès le début son unanimité, ou bien, par crainte des retardataires ou de la distraction provoquée par le cortège qui

s'avance, confier ce chant à la schola ? Qui ne voit que les réponses à ces questions, et à beaucoup d'autres, sont largement dépendantes des circonstances de temps et de lieu, de la composition des assemblées concrètes et des formes de célébrations envisagées ? Entre Saint-Pierre de Rome et une chapelle de carmélites, la gamme est étendue; et dans une même église, telle ou telle occasion incitera à des formules variables d'une fois à l'autre. Mieux vaut insister ici une dernière fois sur l'importance qu'il y a à être attentif à cette double réalité : d'une part la fonction du chant et son volume, d'autre part la qualité de l'assemblée; nous nous en tiendrons, pour le reste, aux positions acquises dans l'état de choses actuel.

Dans l'état de choses actuel, les pièces grégoriennes du Propre ne peuvent habituellement être chantées que par la schola : c'est au point que l'Instruction *De musica sacra* (art. 25, C) réserve leur chant par tous les assistants au cas des communautés religieuses et des séminaires. La même Instruction souligne, ne l'oublions pas, que ce chant, qui postule donc la présence d'une schola, doit être beau et correctement exécuté : ainsi ne s'agit-il pas de s'acquitter d'une exécution matérielle, mais de rehausser le caractère festif de la célébration et de réaliser l'union des cœurs. Pour leur permettre d'atteindre ce but, toute une gradation de possibilités sont offertes aux différents types de schola, du *recto tono* et de la psalmodie aux pièces grégoriennes les plus ornées ou aux polyphonies les plus difficiles; il est seulement requis desdites scholas qu'elles ne visent pas au-delà de leurs forces et qu'elles travaillent consciencieusement. Ces diverses possibilités sont d'ailleurs susceptibles d'être utilisées simultanément : un chef de chœur peut fort bien, si l'état de ses forces l'y incite, se borner à préparer une ou deux pièces seulement de la messe du dimanche suivant en chant grégorien — et se réfugier pour le reste dans les formules plus simples que nous mentionnions à l'instant; cette combinaison, puisque la liberté en est offerte, est de loin préférable à une exécution intégrale mais défectueuse.

Tels sont les principes qui définissent pour la schola ses attributions propres par rapport à celles des autres chanteurs, et qui se dégagent de l'ensemble des rubriques et décrets concernant cette question. Une difficulté dont il faut bien faire état, c'est le danger que la schola, débordant le cadre des chants qui relèvent spécialement de sa compétence, n'en vienne à empiéter sur les autres domaines et à imposer indûment silence à l'assemblée par exemple.

Cette difficulté ne sera pas toujours facile à éluder : elle ne manquera pas de poser un jour le problème des « messes » poly-

phoniques, d'une polyphonie où le peuple de la nef n'aurait pas sa part et resterait purement auditeur. Ayons l'honnêteté de signaler qu'il peut surgir là un conflit, aggravé du fait que les membres de la schola, à mesure qu'ils progresseront en technique musicale, éprouveront normalement le désir d'aborder un répertoire plus évolué sous ce rapport. Pour indiquer d'un mot une orientation souhaitable, précisons qu'il leur sera alors demandé de faire montre d'esprit de foi, de sens communautaire et d'une abnégation infiniment plus féconde que toute prétention intempestive.

Sans doute ces principes peuvent-ils admettre à l'occasion, pour des raisons de prudence et d'opportunité qu'il incombe à chaque pasteur d'apprécier, telle légère entorse; mais je pense qu'il convient d'être très mesuré sur cette voie et qu'à tout prendre la rigueur aurait intérêt, en cas d'incertitude, à l'emporter sur la concession. Qu'un jour de fête plus solennelle la schola soit autorisée à chanter un *Kyrie* ou un *Agnus* polyphoniques (*tout* un *Kyriale* nous paraîtrait abusif), c'est, encore une fois, au responsable d'une action pastorale d'ensemble d'en décider pour son milieu concret; mais comment ne pas trouver un peu fâcheux cependant que l'assemblée soit ainsi privée de s'exprimer comme elle devrait le faire, précisément en une occasion où la liturgie devrait avoir à cœur d'être mieux au point et plus vraie? Le problème, on le voit, ne sera pas toujours simple.

Une solution satisfaisante consisterait à utiliser des œuvres dont l'écriture musicale s'efforçât de faire à chacun bonne mesure, des « messes » par exemple où la schola eût sa part et l'assemblée la sienne. Il en existe déjà; les compositeurs, nettement encouragés dans ce sens, s'appliquent à en produire de nouvelles; leur contribution sera, ici encore, hautement appréciée.

Ce qui importe au suprême degré, c'est l'instauration d'un esprit ferme et d'une orientation résolue, à partir d'une doctrine liturgique sûre. Les incartades, s'il s'en produit, ou les tolérances rencontreront toujours compréhension ou indulgence, si elles sont senties comme des exceptions occasionnelles ou provisoires. Le seul danger vraiment pernicieux serait celui d'un refus intérieur ou d'une perspective profonde inexacte, issue d'une formation incomplète ou trop sommaire; c'est à l'état d'esprit dont il découle qu'il faudrait alors s'efforcer, avant tout, de remédier.

II. — EXIGENCES CONCERNANT LA SCHOLA

Cette conception du rôle de la schola semble étroitement liée, subordonnée même, à un certain nombre de postulats concernant sa formation spirituelle, sa composition et son recrutement, son rythme de travail enfin, — à un certain style et à une certaine forme de respiration intérieure, tributaire elle-même de quelques incidences matérielles, qu'il va falloir nous efforcer de caractériser à présent.

1) *Formation spirituelle.*

Il importe au plus haut point de mettre à la disposition des scholistes les éléments d'une formation religieuse, liturgique et spirituelle à la fois, très solide; les pasteurs auront à se sentir sérieusement concernés par cette exigence : les scholistes étant étroitement associés à la louange, leur valeur chrétienne personnelle et collective devra être en rapport avec la dimension de cette tâche; plus que d'autres, il auront besoin d'être nourris de la parole de Dieu; et par ailleurs l'effort de modestie et d'esprit de service requis de leur part appelleront le soutien d'une structure religieuse propre à les promouvoir. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'article 97 de l'Instruction *De musica sacra*, qui s'exprime en ces termes : « Tous ceux qui ont un rôle dans la musique sacrée... doivent avant tout, parce qu'ils participent à la liturgie directement ou indirectement, l'emporter sur les autres fidèles par l'exemple de leur vie chrétienne. »

Ce point est capital. Avant toute autre considération pratique sur la bonne marche d'une schola, il convenait de s'entendre sur ces données d'ordre supérieur, d'où découle tout le reste, et prévenir l'équivoque et l'aventure des fausses pistes. La haute tenue d'une chorale peut contribuer puissamment à la gloire d'une paroisse, mais par le jeu de qualités chrétiennes solidement ancrées chez ses membres et qui diffusent leur action bienfaisante dans tout leur comportement, et non pas en vertu de pseudo-valeurs qui ne peuvent conduire qu'à l'obstruction liturgique et au désenchantement. C'est cela, en somme, qu'il faudra surtout souligner aux yeux des choristes; qu'ils peuvent efficacement coopérer à la prière commune et à la splendeur du culte par le chant plein de foi et de musicalité de tel motet palestrinien, mais essentiellement que leur rôle magnifique et exaltant est d'assumer la responsabilité de l'efficacité liturgique; de prendre en charge, avec délicatesse et fermeté tout en-

semble, le climat de la communauté chantante; d'être, en chantant ou en favorisant le chant des autres, les ministres de la parole.

2) *Composition et recrutement.*

La schola étant ainsi replacée dans son contexte paroissial et liturgique, les réflexions d'ordre technique concernant son recrutement et sa composition auront évidemment à s'inspirer de cette mise au point; il suffira d'ailleurs de se référer aux principes rappelés ci-dessus pour comprendre dans quel sens et sous quelle forme mener une action à ce sujet.

Si la schola est l'émanation et le porte-parole de l'assemblée paroissiale, celle-ci devra avoir à cœur de donner, par la composition de sa schola, une image d'elle-même. En d'autres termes, il conviendra de se garder de la solution, séduisante en apparence, d'un chœur composé uniquement de femmes et de jeunes filles. Si j'énonce d'abord un tel axiome, c'est que cette pseudo-solution constitue en fait très souvent, dans la pratique, un piège : il est plus facile de recruter un chœur purement féminin que de décider des hommes à franchir les barrières de timidité, de respect humain, de soi-disant incompetence, etc., qui les empêchent de chanter, à « se compromettre » en un mot sur ce point aux yeux de toute la paroisse. Femmes et jeunes filles, au contraire, se proposeront en général assez volontiers, pour des motifs souvent louables, mais dont quelques-uns peuvent l'être moins et parmi lesquels il serait parfois possible de dépister le contre-pied des obstacles allégués par les hommes : désir de paraître, assurance excessive, etc... L'esprit même qui préside au recrutement d'une schola doit exercer un contrôle plein de tact et de discrétion, mais aussi empreint de fermeté et de netteté, pour éliminer tout malentendu et éviter que les choses ne soient faussées dans leur racine. Solution séduisante, disions-nous, solution de facilité bien plutôt, mais d'une facilité illusoire et trompeuse et susceptible de recouvrir, si l'on n'y prend garde, de graves inconvénients.

Mon intention n'est pas ici d'empiéter sur le terrain de Mlle Dousselin ni de préjuger de ce qu'elle nous dira demain, d'un tout autre point de vue d'ailleurs, sur le silence des femmes dans l'assemblée. Loin de moi, aussi bien, la pensée de médire, en soi, des chœurs féminins : nous savons quels services ils peuvent rendre et rendent en fait à un grand nombre de pasteurs peu favorisés en matière de personnel liturgique. Mais le problème ne se pose pas ainsi. Si l'Instruction *De musica sacra* con-

sidère de tels chœurs comme une tolérance acceptable à la rigueur faute de mieux, la raison en est à chercher plus en profondeur. Le peuple chrétien, c'est le « tout venant » des enfants de Dieu : hommes, femmes, enfants; et la schola doit être la réduction à une échelle vraie et dans des proportions réelles de ce peuple chrétien. Admettre que les hommes s'en écartent serait reconnaître implicitement que la pratique religieuse n'est pas leur affaire. Et s'il est trop sûr que dans bien des cas les femmes fréquentent davantage l'église, il faudra compenser cette anomalie, dans un souci d'équilibre et, dirions-nous, d'élégance, par une représentation plus forte d'hommes au sein de la schola; ce qui aura l'avantage d'assurer à celle-ci sa première chance d'édifier la paroisse — et nous entendons le mot *édifier* dans ses deux sens : présenter, de la chrétienté, une image plus vraie et plus constructive; être un témoin et un exemple.

Je n'ai pas hésité à m'étendre sur ce point : car il me semble qu'un pasteur avisé aura le plus grand intérêt à en tenir compte dans son effort, tant d'avantages pastoraux étant subordonnés à une juste compréhension de tout ceci. Dans la pratique, sans doute, les choses n'iront pas sans difficultés. Mais mieux vaudra ne pas se hâter que de faire fausse route. La schola, à vrai dire, ne peut apparaître qu'à un certain point de la construction d'une communauté paroissiale; ou plus exactement, les deux choses exercent l'une sur l'autre une influence réciproque et bienfaisante; en tout cas, vouloir commencer par la schola serait s'engager sur la voie des ambiguïtés et des déceptions. En somme, rien ne presse : ce qui importe n'est pas un départ spectaculaire, mais une arrivée sûre; l'objectif, c'est une institution qui dure, non une expérience qui échoue.

En d'autres termes, il paraît souhaitable, dans l'hypothèse d'une paroisse où tout serait à faire, de ne pas se préoccuper trop tôt ni trop impatientement de l'apparition d'une schola, mais de commencer par faire chanter l'assemblée. Faire chanter l'assemblée, c'est-à-dire l'éduquer, l'éclairer sur le rôle du chant dans la célébration et sur son rôle dans le chant, et l'amener ainsi à chanter; non pas à chanter pour chanter, mais à chanter en comprenant qu'ainsi elle prie. Je ne m'attarderai pas davantage sur ce point, qu'a traité le P. Gelineau, mais il fallait souligner qu'une pédagogie qui se veut efficace doit commencer ainsi.

« Mes paroissiens veulent et aiment chanter. Mais qui les dirigera ? Je suis seul... » Combien de pasteurs se plaignent en ces termes! Et le problème, en fait, se pose bien souvent; nous ne pouvons cependant l'aborder ici que d'un mot. Tant qu'il s'agira de faire chanter les réponses (*Amen*, etc...), voire telle

prière simple du Kyriale (le *Sanctus* XVIII, par exemple), un prêtre, même s'il est seul, pourra y suffire. Mais pour les œuvres plus ornées ou plus longues, surtout si l'on est en présence de fidèles non formés ou peu formés, la nécessité se fera sentir d'un meneur de chant qui soit au moins capable d'entonner, de chanter juste en entraînant les autres, d'assurer une direction, sommaire peut-être, mais précise. Je n'ignore point que tout ceci fera plus d'une fois difficulté. Bornons-nous à envisager trois cas : ou bien ce chef de chœur sera facile à trouver, un paroissien musicien, instrumentiste par exemple, capable de s'éduquer lui-même et d'arriver rapidement à diriger les autres; ou bien le curé s'appliquera à le former personnellement, au moins à la direction de chants simples élémentaires, par quelques séances d'initiation et de travail pratique; ou bien le curé, se sentant incompetent pour cette tâche, fera appel à un confrère pour la mener à bien, ou encore aiguillera le sujet de son choix sur l'une des sessions de formation que nous verrons sans doute se développer, dans les années qui viennent, au niveau des diocèses.

Le climat est alors favorable, s'il n'y a pas encore de schola, à son éclosion. Les gens étant habitués à chanter, le pasteur leur expliquera que certains chants qu'ils assurent tous ensemble supposent en réalité une alternance; que d'autres, qu'ils ne peuvent aborder, réclament un groupe plus exercé; qu'assemblée et chœur, en définitive, jouent des rôles propres et complémentaires dans l'expression de la louange; qu'il est ainsi désirable de voir se dégager de l'assemblée chantante qu'ils forment une phalange de chanteurs plus spécialisés, qui continuera de faire partie de l'ensemble, se mettant à son service pour l'aider, se faisant son interprète à l'occasion. Il conviendra, en cette circonstance, de revenir une fois de plus sur la valeur de prière du chant, sur la fonction du chant liturgique et de définir clairement — et éducativement — les rôles respectifs, dans ce chant, du prêtre célébrant et de ses ministres, de l'assemblée, de la schola.

Nous pouvons estimer que, dans ces conditions, tous les obstacles au recrutement d'une schola devraient tomber d'eux-mêmes : s'il n'en allait pas ainsi, c'est que la préparation aurait été mal faite. Préparation profonde, pastorale, et non pas seulement « préparation d'opinion » à l'usage des badauds. Les fidèles comprendront qu'il s'agit d'un service paroissial et d'une fonction sacrée; tous les risques de vanité ou de confusion s'évanouiront; les bonnes volontés se proposeront d'elles-mêmes; si elles n'étaient pas assez nombreuses, au demeurant, rien n'empêcherait plus le curé de solliciter directement tel ou tel qu'il jugerait compétent, tout comme il recrute des dames catéchistes ou des hommes pour

le service d'entraide. Ces appels auront ainsi un caractère plus immédiat, plus personnel, mieux inséré dans la vie de la communauté paroissiale. L'expérience prouve d'ailleurs que les contacts individuels sont plus payants que les exhortations collectives lancées du haut de la chaire. Du reste, tous les moyens, procédés et autres « trucs » pourront être mis en œuvre, pourvu que le travail d'ensemble, qui est l'essentiel, ait été conduit consciencieusement. Apposer à la porte de l'église une annonce : « La chorale cherche à recruter des membres » est une chose; bâtir du solide, du consistant et du durable en est une autre, qui réclame de la peine, mais dont le bénéfice récompense tous les efforts.

C'est le même esprit qui devra présider au choix de l'emplacement des chanteurs dans l'église. Le problème est complexe. Rappelons-en les données principales : c'est une absurdité de couper une schola de l'assemblée et de l'action liturgique; mais des chanteurs ont besoin, pour bien chanter, d'une certaine liberté de mouvement; d'autre part, la place des orgues est fixe, à la tribune; installer les choristes en haut de la nef leur permettra moins d'entraîner l'assemblée; et cette situation en vue pourra gêner celui qui les dirige... Comment concilier tout ceci ? L'Instruction *De musica sacra* (art. 67) prescrit très opportunément que la schola prenne place à proximité de l'autel majeur; une petite tribune facilement accessible située dans ces parages semblerait alors une bonne solution architecturale; à défaut, on pourrait disposer la schola de biais, à l'emplacement d'un bras de transept. Dans la pratique, il appartiendra aux responsables locaux de trouver les solutions opportunes. Mais l'expérience et la réflexion prouvent que cette question, qui peut paraître secondaire, revêt en réalité une grande importance pastorale; si la schola dispose d'un emplacement qui lui laisse une indépendance technique suffisante sans l'isoler de la nef, qui lui assure la possibilité d'éprouver et de manifester son incorporation à la liturgie en participant aux processions de communion par exemple sans lui conférer pour autant une situation trop en vue, beaucoup des petites tensions que nous avons évoquées trouveront là la voie d'un apaisement : les scholistes se prêteront plus spontanément à se regrouper dans leur enceinte et à venir chanter par petits groupes aux différentes messes; l'atmosphère de bavardage et d'indifférence liturgique propre à certaines tribunes se diluera d'elle-même; le sentiment aigu, enfin, qu'auront ainsi les choristes de leur union étroite au peuple de la nef rendra extrêmement facile d'instaurer ou d'entretenir parmi eux, à partir de la façon même dont sera exercé leur métier de chanteurs sacrés, le style de vie désirable dont il nous reste à parler à présent.

3) *Rythme de travail.*

Il fut un temps où, dans certaines paroisses, les efforts de la « chorale » avaient pour seul objectif, trois mois durant, de préparer une messe : Noël, Pâques, la Toussaint, par exemple, mobilisaient tour à tour, et exclusivement, les forces vives et l'ambition des chanteurs. Il fallait bien réserver quelques minutes, à la fin des répétitions, pour expédier les affaires courantes, c'est-à-dire pour mettre en place tant bien que mal les chants du dimanche suivant, dont la tenue, il va sans dire, ne manquait pas de pâtir de ces soins mesurés; mais l'intérêt véritable n'était pas là. Et le grand jour enfin arrivé, le fruit de tant de peines se manifestait par un concert venu de la tribune et où l'assemblée des fidèles n'avait aucune part; il arrivait parfois que, dès la fin de la messe, les héros de ce succès, dont certains ne « prêtaient leur concours » qu'à ces occasions, se précipitassent aux portes de sortie pour quêter approbation et louanges.

Décrire un tel état de choses — et je ne crois pas avoir noirci le tableau — suffit à montrer ce qu'il a d'abusif : le moindre reproche à lui adresser est l'absence de tout caractère liturgiquement formateur pour les choristes comme pour leurs « auditeurs ». Grâce à Dieu, les temps sont changés; s'il arrivait que cette situation fût encore observable ici ou là, l'actuelle poussée liturgique devrait agir à brève échéance dans le sens d'un assainissement pour en évacuer définitivement les dernières traces. Mon intention n'est pas de discréditer les offices où la musique, par sa qualité, est capable de jouer un rôle important dans la promotion de la prière communautaire, je m'en suis expliqué tout à l'heure. Mais il faut convenir que les conditions requises pour une certaine splendeur musicale seront rarement rassemblées. S'il existe des formations chorales capables de chanter, après deux ou trois lectures, n'importe quelle messe palestrinienne, nous savons bien que le cas, au moins dans notre pays, est assez exceptionnel; encore serait-il indiqué de ne pas généraliser le procédé s'il devait aboutir à réduire les fidèles au silence. Mais une schola ne doit surtout pas s'engager dans des entreprises hors de proportion avec ses moyens techniques.

Combien plus fructueuse la préoccupation d'initier une schola, par une imprégnation progressive et sûre, au sens de la messe, du temps liturgique et de l'office du jour! Au lieu de limiter indûment l'usage de ses forces à la préparation de quelques messes annuelles, préparation où d'ailleurs l'intérêt musical, voire la vanité, auront souvent une place prépondérante, attachons-nous à faciliter à ses membres l'acquisition d'une intimité croissante

avec le mystère liturgique par le travail soigné, savouré, amoureux des chants de chaque dimanche qui vient : c'est à ce prix que nous contribuerons efficacement à leur formation de chanteurs et de constructeurs du Royaume et que nous jouerons auprès d'eux un rôle profondément et authentiquement sacerdotal.

C'est ainsi que l'on pourrait volontiers proposer, pour les réunions de travail de la schola, les orientations suivantes; dans la plupart des cas, de telles réunions sont hebdomadaires; si dans certains endroits privilégiés elles peuvent avoir lieu deux fois par semaine, les suggestions qui suivent conserveraient encore leur opportunité.

Les scholistes, d'abord, doivent être à l'heure; et l'on aura soin de mener dans ce sens un combat inlassable. Et, l'heure venue, dès que deux ou trois seront là, il faudra commencer : ce qui présentera le double avantage de ne pas perdre de temps à des bavardages prolongés et peu propices à créer l'atmosphère souhaitable, et de donner à ceux qui arriveraient en retard, et qui se glisseraient à leur place l'air gêné, une mauvaise conscience et le désir de ne pas récidiver.

Consacrons alors de cinq à dix minutes au travail vocal; c'est un point trop négligé sans doute dans l'ensemble : on se précipite trop immédiatement sur le programme à exécuter, sans songer à améliorer l'instrument dont on dispose pour cela. Les chanteurs sont des techniciens : ils doivent travailler leur voix comme un violoniste son violon; ils ne le feront évidemment pas seuls en règle générale : assurons-leur le bénéfice de cet entraînement collectif, qui aura par ailleurs pour effet de marquer le début de nos rencontres du signe de la rigueur et du sérieux. Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail, faisant confiance à la compétence des maîtres de chapelle, et la tonalité de cet exposé devant être d'ordre moins technique que pastoral.

Ces exercices une fois accomplis, qui auront contribué à ressouder la cohésion de la personne chorale, en quelques mots simples et portant juste, exemples textuels et illustrations musicales à l'appui, nous présenterons à nos scholistes, de la façon la plus saisissante possible, la signification liturgique de la messe du dimanche suivant. Il sera souhaitable d'apporter à cette courte causerie et à sa préparation le plus grand soin : non seulement le meilleur du bénéfice de la réunion se trouvera conditionné par ce « coup d'envoi », mais la formation profonde et progressive de nos chanteurs sacrés en sera fortement influencée. Il ne faudra pas hésiter à compulsier, à ce sujet, les commentaires scripturaires, les ouvrages se rapportant aux psaumes, les traités de chant grégorien, voire les études de musicologie : c'est à

l'aide d'un outillage authentique que s'édifiera une construction solide et que se préparera non pas un pâle brouet, mais une alimentation nourrissante. Cette tâche, applicable, on le voit, à des scholae de toutes dimensions, reviendra-t-elle à un prêtre ou devra-t-elle être le fait d'un laïc ? Si le maître de chapelle est prêtre, le problème est résolu. Dans le cas contraire, avantages et inconvénients se partageront d'une formule à l'autre : le prêtre parlera avec plus d'autorité et de sens des âmes, mais son intervention risquera d'être moins bien insérée dans le contexte « métier » des choristes; le laïc, de son côté, pourra parler de façon moins pertinente, mais les choristes seront impressionnés de voir l'un des leurs, et leur chef, tenir ce langage. En somme, une collaboration est à préconiser, collaboration étroite et non simple coexistence. Pourquoi ces « petits mots » ne seraient-ils pas élaborés en commun, prêtre et laïc travaillant ensemble, se documentant mutuellement, confrontant et harmonisant leurs vues dans un effort de cordiale union et de sympathie profonde ? La présentation aux scholistes du résultat de leur labeur pourrait alors être faite par l'un ou l'autre indifféremment, ou alternativement, ou conjointement. Et si l'on objecte que cette tâche leur demandera du temps, il suffit de répondre qu'ils en seront les premiers bénéficiaires et qu'elle procurera à la schola, groupe choisi de la communauté paroissiale, un avantage au moins égal au meilleur des sermons.

Il est temps alors de passer au travail proprement dit. Nous avons déjà fait largement allusion aux principes propres à le guider et aux critères qui doivent présider au choix d'un répertoire. Celui-ci, pratiquement, se partagera, en des proportions variables selon les paroisses, entre chant grégorien, cantiques en français et polyphonie; pourquoi ne pas y adjoindre, de temps en temps, l'étude d'un chant profane ?

Ce travail, s'appliquant à des pièces en rapport avec les possibilités concrètes de tel groupe donné, ne devra pas cesser de s'inspirer d'un souci exigeant de rigueur technique; parallèlement, des allusions seront faites en temps opportun aux directions spirituelles données au début de la réunion. N'hésitons pas, comme nous le disions tout à l'heure, à ne pas nous sentir astreints, s'agissant de la messe solennelle, à préparer intégralement toutes les pièces du propre si cela requiert un effort démesuré, puisque la possibilité nous est laissée de recourir à la psalmodie : explorer telle pièce plus à fond sera souvent plus profitable qu'une espèce de course contre la montre marquée du signe de la précipitation et du bricolage. Enfin, sachons varier notre travail pour qu'il soit fructueux : l'esprit et les voix se refont en passant d'une œuvre à une autre; sachons à l'occasion laisser reposer

pour un temps tel chant afin de l'aborder à nouveau plus tard avec des forces disponibles et un enthousiasme toujours renouvelé.

Je me limiterai à ces brèves notations. L'important était de situer la ligne de notre action, de préconiser un climat et de proposer des éléments favorables à l'établir. Etroitement unis par leur communion au beau et au sacré, nos choristes se sentiront mieux préparés à remplir leur mission. Est-il nécessaire d'indiquer qu'une « répétition » ainsi conçue se terminera évidemment, logiquement, naturellement, par une prière ? A chacun d'en trouver, pour son groupe, la forme appropriée. Aussi bien notre réunion au nom du Seigneur, sous son regard et pour mieux chanter sa gloire, n'avait-elle pas déjà valeur de prière ?

*
* *

Nous sommes loin des appréhensions qu'exprimait le début de cet entretien. La schola n'est pas un appendice parasitaire dont il faudrait de toute urgence, pour redonner une bonne santé à tout l'organisme, pratiquer l'ablation; elle n'est pas davantage, dans le corps paroissial, un membre privilégié que tous les soins devraient s'attacher à développer monstrueusement, les autres étant à l'abandon et voués à l'atrophie. Elle est bien autre chose, bien mieux et bien plus que tout cela : elle est, de tous les éléments qui composent la paroisse, celui qui, mieux que tout autre peut-être (et en prononçant ce *peut-être*, c'est à l'organiste que je songe), doit être à juste titre considéré comme la cheville ouvrière de la vie liturgique et de la célébration sacrée. Aussi éloignée de la prétention à un satrapisme de mauvais aloi qui, lui appliquant un traitement de verre grossissant, donnerait d'elle une image grimaçante et désuète, que de la condamnation à rejoindre, en vertu de je ne sais quelle réprobation fatale, la tradition des échecs systématiques et le cortège navrant des poètes maudits, la schola, phalange résolue et lucide, force vive de la chrétienté, guide et entraîne la prière que celle-ci adresse à son Dieu.

FRANÇOIS PICARD.